VERBATIM DE L'ÉVÉNEMENT

LE 3 FÉVRIER 2022

IL EST TEMPS DE «SAÔNER» L'ALERTE

[TABLE RONDE 3]

RESSOURCES NATURELLES ET PATRIMONIALES

UN PROJET D'AVENIR PORTÉ PAR :

E.P.T.B ÉTABLISSEMENT PUBLIC territorial du bassin saône&doubs
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité
agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE
vnf Voies navigables de France
La Région Auvergne-Rhône-Alpes
RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ
Grand Est ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
AIN 01 le Département
Côte d'Or LE DÉPARTEMENT
saône-et-loire LE DÉPARTEMENT
PRÉFET COORDONNATEUR DU BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE Liberté Égalité Fraternité

TABLE RONDE 3
LA SAÔNE : L'UNE DES DERNIÈRES RIVIÈRES DE PLAINE VIVANTE EN EUROPE, MAIS POUR COMBIEN DE TEMPS ?

REPLAY
https://www.youtube.com/watch?v=E4Vn0Jn4E_A

TABLE RONDE SUR LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET PATRIMONIALES DU VAL DE SAONE.

La vallée de la Saône est un site remarquable pour ses habitats naturels, qu'ils soient forestiers, prairiaux ou aquatiques. Ils jouent un rôle majeur à l'échelle internationale, et abritent une faune et une flore diversifiées et caractéristiques. Il est donc essentiel de réfléchir à des actions durables pour préserver cette biodiversité.

***Thomas CHANGEUX**, Directeur adjoint de l'Institut Méditerranéen d'Océanologie - Université d'Aix et Marseille*
***Stéphane WOYNAROSKI**, Conseiller Régional Bourgogne Franche Comté*
***Catherine AMIOT**, Vice-Présidente du Conseil Départemental de Saône-et-Loire - Transition écologique, plan environnement, mobilités douces et forêts*
***Sébastien SORDEL**, Conseiller Départemental de Côte-d'Or*
***Patrice NOTTEGHEM**, Vice-Président du Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne*
***Alain LAGARDE**, Président de la Fédération de Pêche du Rhône et de la Métropole de Lyon*

Jean-Charles CATTEAU, Animateur
Bonjour à toutes et tous, rebonjour pour celles et ceux qui étaient déjà avec nous ce matin, très heureux de vous retrouver pour la suite de notre programme de cette journée événement « Ça Saône » qui comme vous le savez réunit un grand nombre d'intervenants, tous experts dans leur domaine, qui s'expriment sur différentes thématiques. Nous en avons déjà passé en revue deux ce matin, en parlant de quantité d'eau, en parlant ensuite de qualité d'eau et nous allons commencer cet après-midi avec la gestion des ressources naturelles et patrimoniales du Val de Saône, avec la question posée par les organisateurs « la Saône, l'une des dernières rivières de plaine vivante en Europe, mais pour combien de temps encore ? ».
Pour nous en parler, nos invités ici présents dans ce studio à Chalon, sont : Stéphane WOYNAROSKI, Conseiller Régional de Bourgogne-Franche-Comté. Madame Catherine AMIOT Vice-Présidente du Conseil Départemental de Saône-et-Loire, chargée de la transition écologique du Plan environnement et des mobilités douces et forêts. Monsieur Sébastien SORDEL, qui est Conseiller Départemental de Côte-d'Or. Monsieur Patrice NOTTEGHEM, Vice-Président du Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne. Et Monsieur Alain LAGARDE, Président de la Fédération de pêche du Rhône et de la Métropole de Lyon. Bonjour et bienvenue à vous, Madame Messieurs.
Je vais vous proposer dans un instant d'entendre une présentation introductive comme nous l'avons fait pour les autres tables rondes, mais comme vous le savez, la vallée de la Saône est un site particulièrement remarquable pour ses habitats naturels, qu'ils soient forestiers, prairiaux ou aquatiques et ils jouent un rôle majeur à l'échelle internationale, abritent une faune et une flore particulièrement diversifiée et caractéristiques parfois. Il est donc essentiel de réfléchir à des actions durables pour préserver cette biodiversité, c'est ce que vous nous direz Madame Messieurs, après avoir découvert ensemble cette présentation introductive qui va suivre et qui nous est proposée par Monsieur CHANGEUX.
Thomas CHANGEUX qui est Directeur adjoint de l'Institut Méditerranée d'océanologie à l'Université d'Aix-Marseille et qui va nous parler des enjeux aux ressources liées aux ressources naturelles et patrimoniales. Merci d'avance Monsieur CHANGEUX.

Thomas CHANGEUX, Directeur adjoint de l'Institut Méditerranéen d'Océanologie - Université d'Aix et Marseille
Bonjour. Merci. Effectivement je me présente, je suis à l'institut méditerranéen d'océanologie à Marseille. Je suis spécialiste des pêches, et j'ai travaillé dans le passé sur la Saône, et en particulier sur son exploitation par pêches, c'est la raison pour laquelle je suis là aujourd'hui.

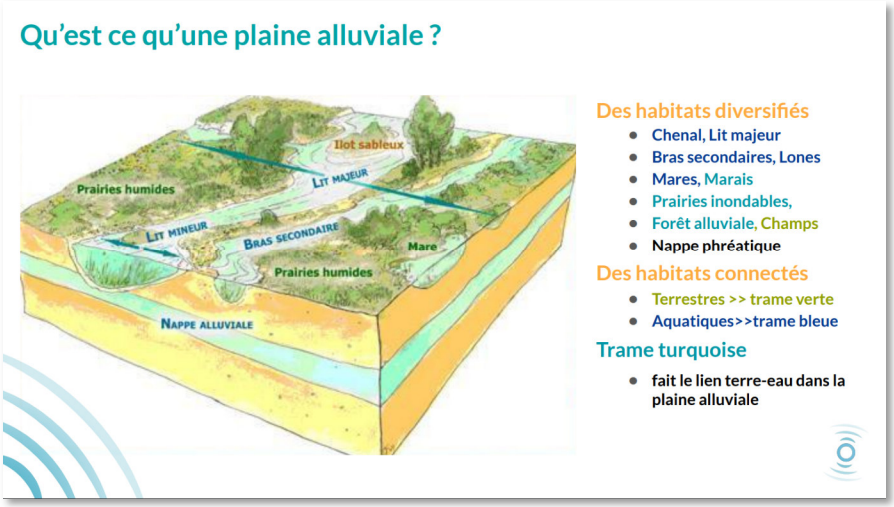

Alors d'abord la première chose pour moi qui est importante à considérer, c'est que, évidemment, la Saône ce n'est pas simplement une rivière, mais c'est un ensemble d'habitat et des nombreux habitats différents, qui sont rassemblés dans la plaine alluviale, qu'on appelle également corridor fluvial. Et on en distingue différentes parties qui sont plus ou moins proches de la terre, donc ils sont là listés : chenal, lit majeur, bras secondaire, et jusqu'à la nappe phréatique d'ailleurs, on en a parlé tout à l'heure, un élément important à prendre en compte dans l'ensemble, qui doit rester connecté. C'est-à-dire que tout ça doit pouvoir échanger, à la fois de la matière, des espèces, des propagules. Et c'est pour ça qu'on a constitué des trames, la trame verte pour tout ce qui est terrestre, la trame bleue qui concerne les milieux aquatiques, et puis cette nouvelle trame qui a été constituée qui s'appelle la trame turquoise, qui doit faire le lien entre la terre et l'eau, et ça c'est particulièrement prégnant pour ce qui est de la Saône. Alors là ici vous avez figuré les différents habitats dont on a parlé déjà, donc la nappe phréatique, les prairies humides, les mares etc.

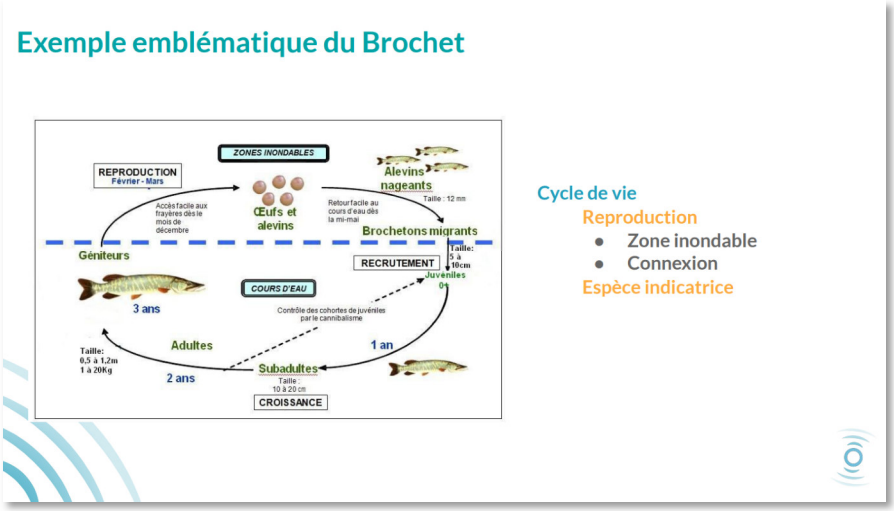

En réalité cette connexion est absolument indispensable au bouclage du cycle de vie de certaines espèces, qui vont utiliser ces différents habitats. Et à ce titre, l'exemple du Brochet est particulièrement emblématique, parce que, il a nécessité d'utiliser les zones inondables, les prairies inondables, auxquelles il doit pouvoir avoir accès dès le mois de décembre et jusqu'à pratiquement la fin du printemps. Et pendant toute cette durée-là, en réalité on voit dans le cycle qui est présenté ici, il va pondre et ensuite ses petits vont se développer. Et ensuite il va falloir que les petits retournent à la Saône, et établissent leur croissance et redeviennent des géniteurs et boucler donc leur cycle vie. Et à ce titre-là donc, ils deviennent des espèces indicatrices, c'est-à-dire que si jamais il y a un élément qui manque, soit l'habitat disparaît, soit la connexion disparaît, entre par exemple les prairies inondables et le cours d'eau principal, alors l'espèce disparaît. Et actuellement par exemple, le Brochet est loin d'être l'espèce dominante qu'on trouve sur la Saône, alors qu'à l'origine c'était le principal carnassier, je reviendrai sur cette idée.

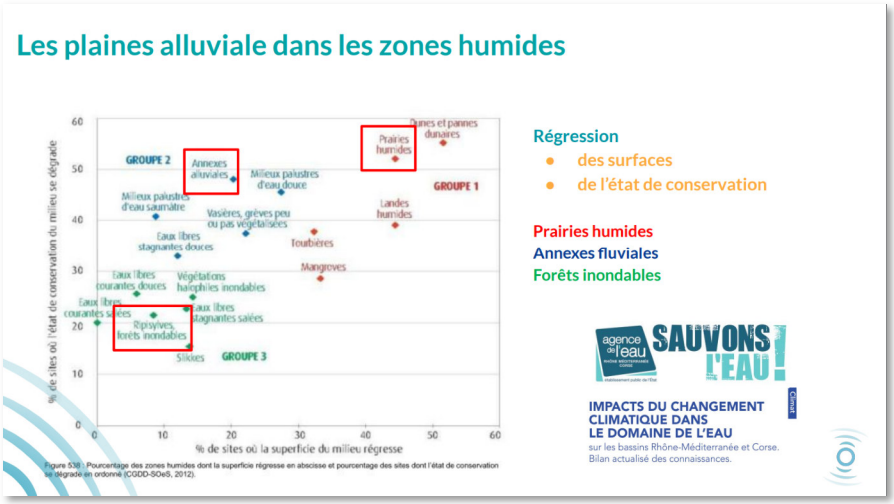

Dans une étude qui a été réalisée par l'Agence de l'eau RMC, on voit la situation des différents habitats, donc qui sont des zones humides. En données verticales, vous avez l'évolution de la dégradation du milieu, donc ceux qui sont très haut sur l'axe sont particulièrement dégradés et ceux qui sont plus en bas ne le sont pas. Donc qualitativement vous voyez que les prairies humides sont situées en haut avec les annexes fluviales, et puis à côté donc dans la dimension horizontale, on voit la superficie du milieu, comment elle évolue. Si elle décroît et bien l'habitat est situé très éloigné du zéro, et on voit que les prairies humides sont vraiment à la fois en décroissance qualitativement et quantitativement en surface.

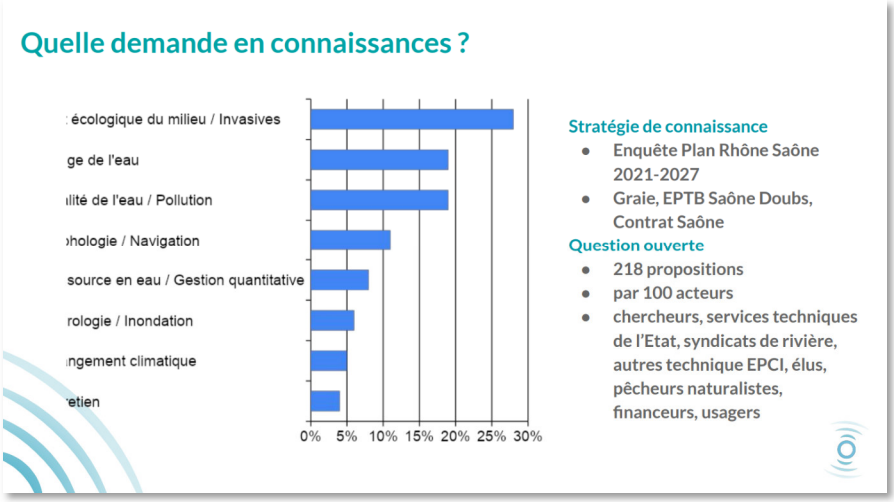

Devant ce constat, il y a un plan Rhône Saône qui est déjà en place mais que l'on doit renouveler, et il y a une enquête qui a été menée auprès d'une centaine d'acteurs, je parle de chercheurs, des services techniques de l'état etc. qui a été mise en place récemment, tout récemment, pour établir quelles étaient les priorités, pour mieux comprendre finalement comment est-ce qu'on allait pouvoir agir pour disons faire évoluer la situation plus favorablement. Et on voit que les aspects évaluation écologique du milieu, espèces invasives, les usages de l'eau interviennent également, la qualité de l'eau de manière décroissante. Et finalement les questions de changement climatique ne sont pas aussi prégnantes que cela, et c'était comme une surprise par rapport à ce qu'on attendait.

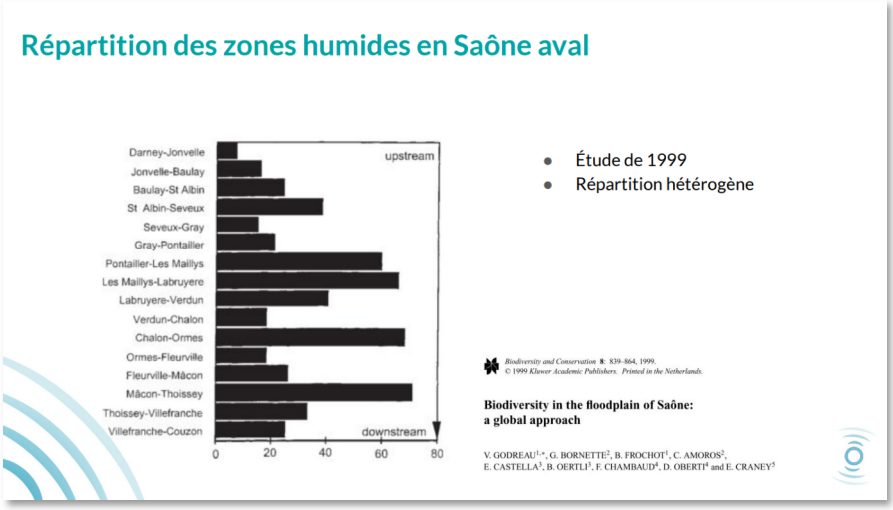

Quand on regarde la répartition des zones humides, sur la Saône dans son ensemble et non pas sur la Saône aval seulement comme indiqué là, on voit qu'en réalité la répartition n'est pas homogène. Il y a des endroits où finalement il y a beaucoup de zones humides, qui sont importantes sur l'histogramme, et puis il y a des endroits qui le sont moins. Pourquoi ? C'est lié en réalité souvent à des aménagements liés à la navigation ou à l'agriculture.

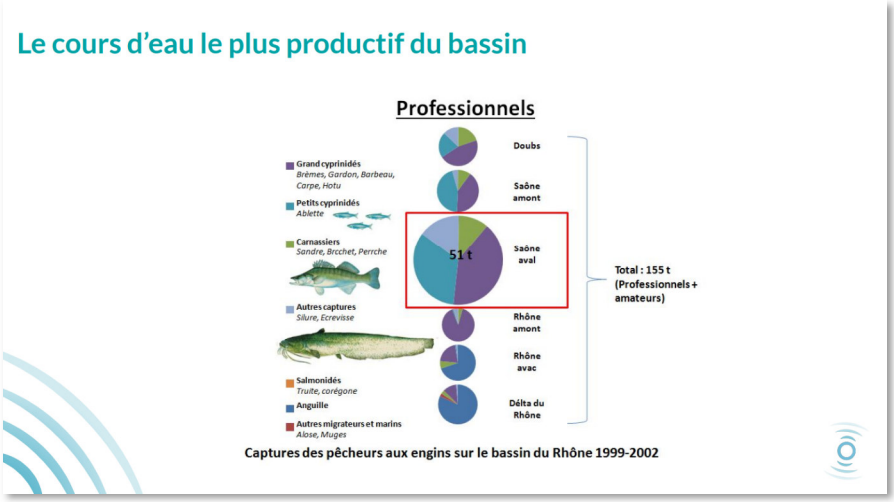

Quand on regarde tout le bassin versant, on dispose d'informations je dirais assez homogènes et depuis longtemps, sur des suivis qui sont réalisés avec les pêcheurs aux engins, et en particulier les pêcheurs professionnels, qui ont fourni des informations pendant de longue durée, et qui montrent en réalité que c'est sur la Saône que se concentre la production. Et c'est tout à fait exceptionnel, parce que dans la plupart des autres bassins français, la production va croissante au fur et à mesure qu'on descend la rivière. C'est lié à l'histoire de la Saône, à l'histoire même géologique qui veut que ce soit la grande plaine alluviale du bassin Rhône Méditerranée. Il faut savoir qu'il y avait même, avant les glaciations, un lac et on le connaît, qui se développait sur toute la plaine de Bresse et qui a fait finalement la richesse de cette plaine alluviale, et qui explique pourquoi c'est une des régions les plus importantes de France pour la pêche.

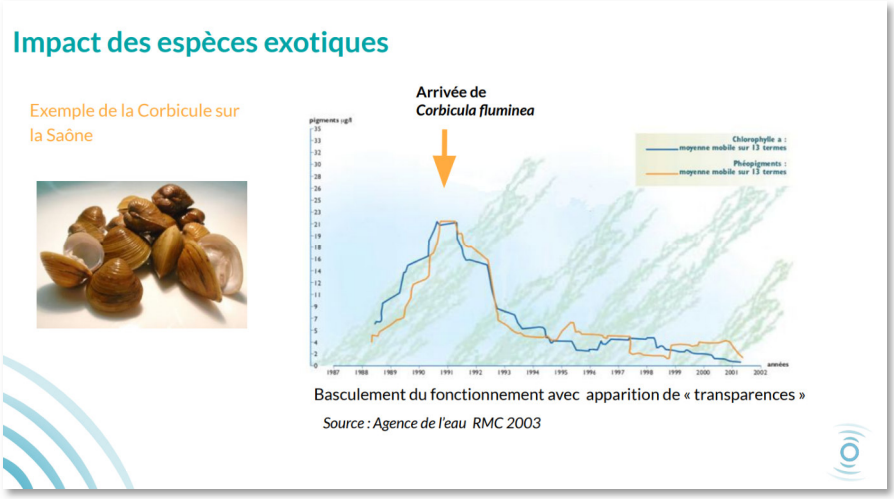

Dans ce cadre-là il faut savoir que c'est un milieu extrêmement riche, qui est capable d'accueillir des biomasses, des quantités de poissons énormes. Pour l'anecdote, le Sandre qui était tout à l'heure bien signalé dans les captures, est un poisson qui a été introduit au 19e siècle, on l'a complètement oublié mais s'il n'y avait pas de sandres actuellement, il n'y aurait pas beaucoup de carnassiers à l'intérieur de la Saône par exemple. Donc vous voyez les espèces exotiques ce n'est pas toujours catastrophique, si on se on se situe sur le long terme.
Par contre là je voulais vous citer un cas - moins célèbre que le Silure actuellement, ou même le Sandre - c'est le cas de la Corbicule, qui est un mollusque qui va filtrer l'eau et qui est arrivé au début des années 90, et qui a tellement filtré l'eau, en pullulant, qu'il est à l'origine d'un basculement complet de l'écosystème. C'est-à-dire que là, vous voyez figurer la concentration en chlorophylle, qui est symptomatique de la présence de phytoplancton dans la Saône, et on voit qu'elle s'écroule complètement. Pourquoi, parce que simplement les corbicules ont filtré complètement l'eau de la Saône et transformé la transparence de l'eau, en favorisant particulièrement les macrophytes. Et tout le périphyton, on en parlait tout à l'heure. Moi j'ai connu la Saône dans les années 80-90 la Saône, qui était tous les étés avec des eaux extrêmement troubles, alors que maintenant c'est un phénomène beaucoup moins commun, puisque, venu l'été, et bien la Corbicule filtre tout.

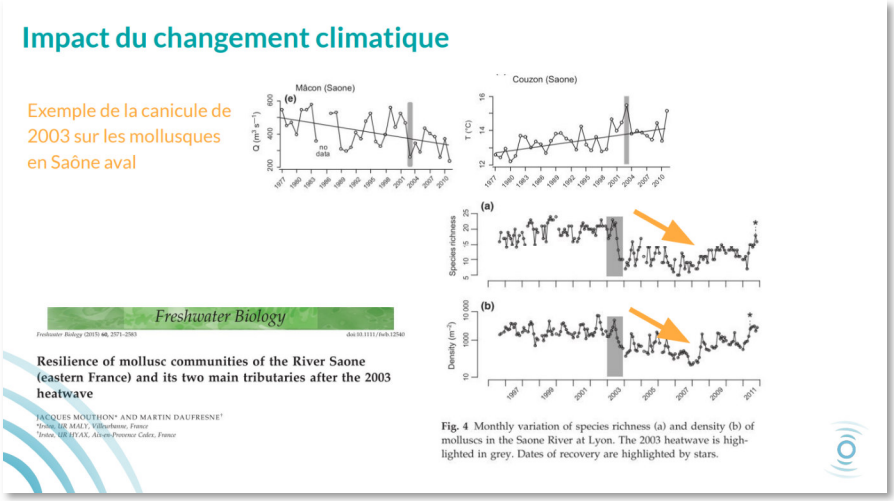

Alors puisque c'est un sujet qu'on m'a demandé de développer, je voulais parler du changement climatique, avec l'exemple que tout le monde connaît bien qui est celui de la canicule de 2003, sur les mollusques.
Donc ça s'est fait en Saône, grâce à Jacques MOUTHON qui était un spécialiste, maintenant à la retraite, mais vraiment très pointu des mollusques dans la région. On voit donc dans le graphique en haut l'évolution du débit qui va baissant, de la température qui va augmentant. Alors ce sont des tendances, qui sont assez faibles mais qui sont quand même sensibles, et puis on voit en gris le moment de la canicule, avec évidemment une très belle et très importante baisse du débit et une augmentation de la température. Et en-dessous vous voyez les deux paramètres qui sont suivis sur les mollusques, qui sont la richesse spécifique d'un côté, et de l'autre côté la densité,

c’est-à-dire le nombre d'individus par m². Et on voit que ça s'écroule justement suite à l’arrivée de cette canicule et par contre ça met vraiment très longtemps à se rétablir, vous voyez plus d'une dizaine d'années.

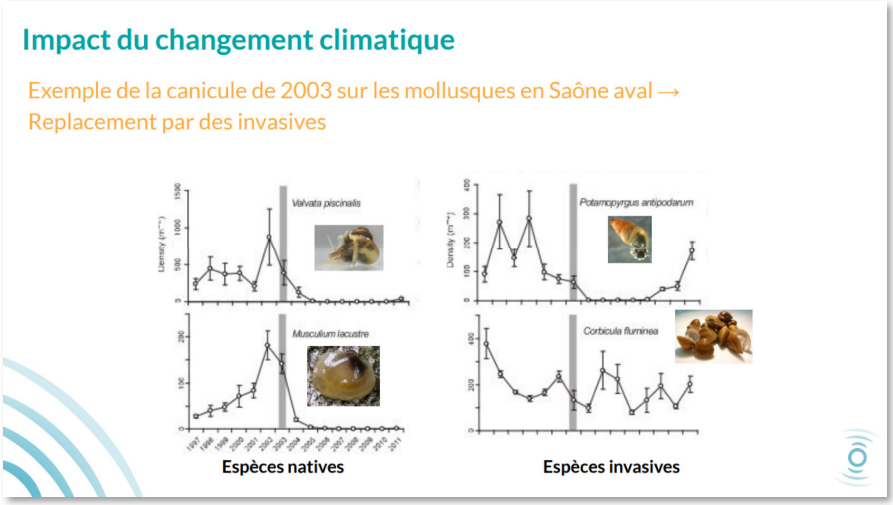

Mais est-ce que c'est vraiment rétabli à l'identique ? Et bien non, évidemment, ce n'est pas du tout la même chose. Et pourquoi ? Parce qu'on voit par exemple ici, donc des espèces natives à gauche qui sont un petit gastéropode qui s'appelle Valvata piscinalis, ou un petit bivalve qui s'appelle Musculium lacustre, et qui eux ne se remettront jamais de cette canicule, alors que la Corbicule que l’on voit en bas à droite, cela ne lui a rien fait du tout.
Un autre petit mollusque gastéropode qui nous vient Nouvelle Zélande qui s'appelle Potamopyrgus antipodarum, lui et bien au contraire il s'est rétabli, et il a certainement pris plus d'importance qu'avant.

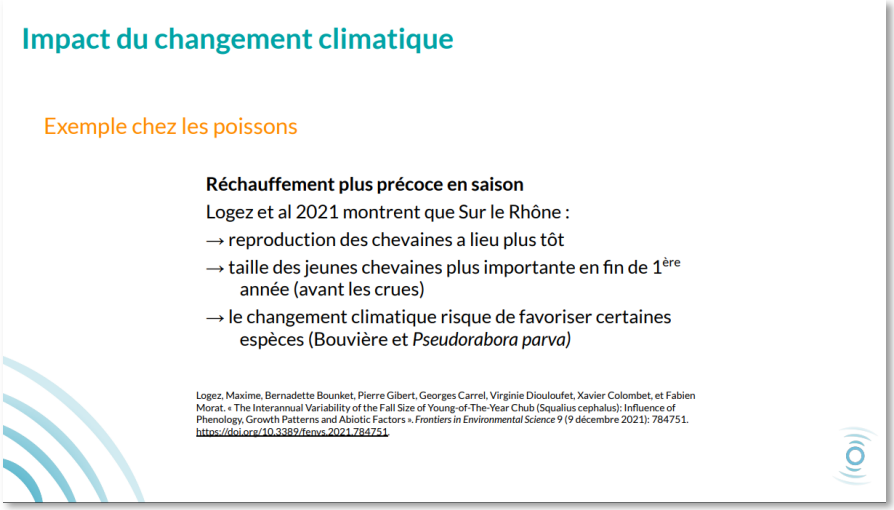

Je n’ai pas d’étude en exemple pour la Saône, mais par contre sur le Rhône des chercheurs de l'INRAE ont publié une étude sur le Rhône, qui montre sur une espèce extrêmement commune qui s'appelle le Chevaine, que tous les ans elle se reproduit un peu plus tôt, mais vraiment c'est très tendanciel. Et puis d'autre part que la taille des jeunes chevaines à la fin de la saison de croissance est beaucoup plus importante qu’autrefois, c’est-à-dire qu’il a plus d'occasions de se développer. Et ensuite donc ça va certainement changer les choses, alors pour l'instant on ne les quantifie pas très bien, mais ce qui est intéressant c'est qu'on voit que les processus sont en route, et qu'on va voir certainement des espèces qui vont arriver. On pense par exemple à la Bouvière qui est une petite espèce thermophile, et à Pseudorasbora parva, qui est aussi à une espèce introduite.

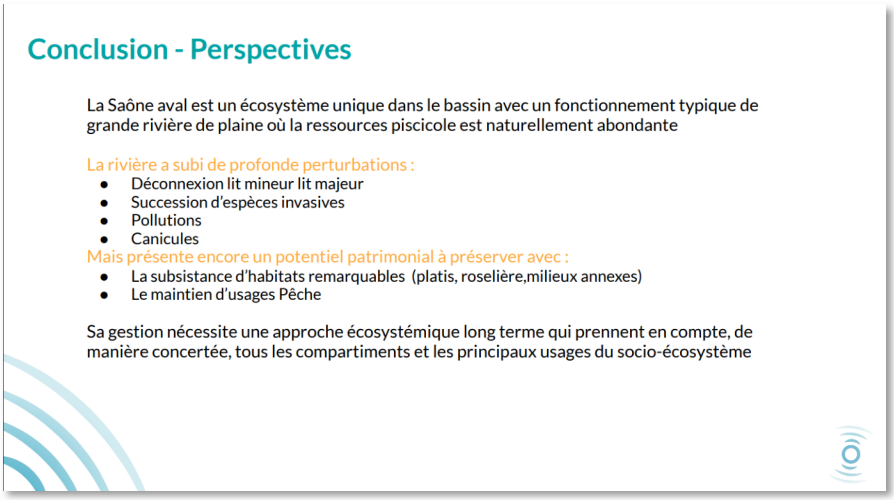

Dernière diapositive sur la question des conclusions.
Sincèrement, en tout cas ce que je connais de la Saône, c'est que c'est vraiment un écosystème unique, mais je pense que tout le monde en est bien conscient, et que là actuellement c'est un des endroits les plus productifs de France en matière de production piscicole. Par contre c'est une rivière qui a été quand même pas mal marquée, en particulier par une déconnexion du lit majeur par rapport au lit mineur, c'est-à-dire qu'elle a incisé, suite notamment au dragage, et on voit qu'elle a subi une succession d'espèces invasives. On a parlé tout à l'heure des pollutions qui étaient quand même encore très fortes, et puis de l'effet de la canicule sur certaines espèces, sur certains groupes d'espèces, mais il y a quand même un potentiel patrimonial qui est essentiel. Il y a des habitats remarquables, en particulier moi je pense aux platis, qui sont vraiment des endroits exceptionnels et indispensables à préserver, les roselières et puis tous les milieux annexes. Et enfin il y a cet usage de la pêche qui me semble essentiel, et j'insisterais sur le fait qu'il y a différentes catégories de pêcheurs, et qu'il y a de la place pour tout le monde et qu'à partir du moment où il y a un intérêt collectif c'est pour moi une activité quasi patrimoniale. Et pour vraiment conclure, je pense que si on inclut les usages comme la pêche, mais ça peut être aussi d'autres usages évidemment, la baignade on a parlé etc. Et qu'on inclut tous les compartiments de l'écosystème, une approche écosystémique, si on l'établit à long terme, elle peut vraiment répondre à beaucoup de questions, notamment quand on va devoir faire face, soit à de nouvelles espèces qui sont annoncées, des nouvelles espèces introduites, soit évidemment au changement climatique.
Je vous remercie.

Jean-Charles CATTEAU, Animateur
Merci à vous Monsieur Thomas CHANGEUX, Directeur adjoint de l'Institut méditerranéen d'océanologie de l'Université d'Aix-Marseille. Je vous invite à rester avec nous si vous le voulez bien pour intervenir de nouveau si vous le souhaitez, ou selon les questions qui vous seront posées, soit par nos intervenants eux-mêmes, soit par les participants qui nous suivent et qui nous regardent en direct, à qui nous proposons comme pour les précédentes tables rondes de poser quelques questions à nos intervenants dans une seconde partie après avoir échangé dans un premier temps avec vous. Et pour ce faire comme vous le savez, je m'adresse en particulier à celles et ceux qui nous rejoignent, vous pouvez à tout moment utiliser le tchat qui vous est proposé sur l'interface de direct sur laquelle vous vous trouvez, pour poser vos questions, faire part de vos remarques et suggestions qui seront rapportées d'une certaine manière par nos modérateurs à l'issue de cette table ronde.
Si vous voulez bien pour commencer, je vais me tourner vers Monsieur NOTTEGHEM, Vice-Président du Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne, pour rebondir sur ce qui vient d'être dit, et vous avez peut-être déjà connaissance d'un certain nombre d'informations qui viennent de nous être proposées par Monsieur CHANGEUX.
On ne mesure peut-être pas assez d'ailleurs la richesse de la biodiversité du Val de Saône. Pourquoi le Val de Saône, selon vous, possède cette richesse qu'on ne retrouve pas toujours ailleurs en France ? Est-ce qu'il y a des particularités géographiques qui permettent cette diversité et ses spécificités ?

Patrice NOTTEGHEM, Vice-Président du Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne
Les milieux les plus riches écologiquement ce sont les milieux là il y a des contacts ; ce sont les lisières, ce sont les rivages, ce sont les berges… Et là ce n'est même pas la question d'un contact linéaire, il est question d'un contact général puisque tout est entrecroisé, et la nappe fait le lien entre le fleuve lui-même, et le lit majeur. Donc

on a une mosaïque de milieux, et c'est cette mosaïque de milieux qui fait son intérêt. Par ailleurs, il y a une singularité qui est liée à l'histoire, à l'histoire humaine, puisque l'Homme a aménagé le Val de Saône depuis très longtemps. Le milieu spontané, s'il n'y avait pas la présence de l'Homme, ce serait un milieu forestier, et l'Homme à tirer parti de cet espace en y installant des prairies, essentiellement des prairies au départ et ce sont ces prairies en elles-mêmes aussi, en tant que milieu parmi d'autres, mais qui représentent des grandes surfaces, c'est ce milieu-là, le milieu prairial, qui d'ailleurs nuancé, avec différents types assez subtils de prairies, de loin c'est vert, c'est de l'herbe, une végétation courte mais il y a des grandes nuances, selon si c'est inondable plus ou moins longtemps, selon la présence d'argiles ou pas… Mais ce milieu ouvert est propice et favorable à certaines espèces, végétales et animales, qui ne tolèrent pas une fermeture de milieu. Donc là on a des grands espaces ouverts, on a une singularité régionale, dans ce type d'espace.

Jean-Charles CATTEAU, Animateur
Plus que partout ailleurs, Monsieur CHANGEUX évoquait la trame verte, la trame bleue, et la résultante la trame turquoise ; plus que partout ailleurs peut-être.

Patrice NOTTEGHEM, Vice-Président du Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne
Oui forcément avec l'ampleur de ce fleuve et de ces milieux interconnectés, et bien sûr la trame turquoise est essentielle. Alors j'apporterais peut-être une petite nuance à ce que vous avez dit, en parlant de la nécessaire reconnexion de certaines annexes. Parmi la diversité des milieux, il y a des milieux qui sont sans poisson, dans lesquels on trouve des amphibiens. Et si on refait des connexions systématiques, il y aura plus d'amphibiens. Donc il faut être très subtil dans l'approche qu'on a, ça nécessite une véritable connaissance.
Si vous voulez le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne, on a notre homologue et jumeaux en Franche-Comté, nos conservatoires, les équipes qui sont constituées pour partie de scientifiques et de spécialistes des plans de gestion, de diagnostic, d'élaboration de plans de gestion et de conduite de la gestion elle-même. Donc il faut être très prudent et ne pas avoir de vision dogmatique des choses, c'est au cas par cas et avec subtilité qu'il faut considérer ça.

Jean-Charles CATTEAU, Animateur
Merci Monsieur NOTTEGHEM.
Monsieur WOYNAROSKI, je me tourne vers vous pour compléter dans cette première partie à vocation un peu pédagogique je dirais, ou informationnelle sur les aspects naturalistes de notre débat, nous ne sommes pas tous experts du sujet, mais justement vous qui êtes Conseiller Régional de Bourgogne-Franche-Comté, êtes par ailleurs ou parallèlement si je puis dire Président de l'Agence Régionale de la Biodiversité, et à ce titre est-ce que vous pouvez préciser un petit peu les choses en matière de lien entre eau et biodiversité justement ?

Stéphane WOYNAROSKI, Conseiller Régional Bourgogne-Franche-Comté
Merci. Alors tout d'abord un peu sur le ton de l'humour le fait d'être Président de l'Agence Régionale de la Biodiversité ne fait pas de moi un spécialiste la biodiversité ; ils sont là à côté de moi.

Jean-Charles CATTEAU, Animateur
Au moins un amateur éclairé.

Stéphane WOYNAROSKI, Conseiller Régional Bourgogne-Franche-Comté
Amateur je le suis, éclairé je l'espère. Eau et biodiversité, le lien est évident ; on sait toutes et tous que l'eau c'est la vie. La vie sur terre est apparue dans l'eau, et s'il n'y avait pas d'eau liquide sur la planète bleue, sur la planète terre, il y n'aurait pas de vie. Par ailleurs je crois que c'est Gilles BŒUF, qui dans une formule assez célèbre, dit souvent qu'un bébé humain c'est 60% de flotte. Nous sommes à 55% constitués d'eau, et sans cette molécule-là, cette fameuse molécule oubliée, ça c'est aussi une phrase de Gilles BŒUF, il n'y aurait pas de vie sur terre. Donc le lien est évident, l'eau c'est la vie ; il y a besoin d'eau potable, on le sait toutes et tous. L'importance des écosystèmes aquatiques, que ce soit les fleuves, les rivières, les ruisseaux, les zones humides, les prairies, les tourbières - on en parlera probablement tout à l'heure - sont capitaux, et sans eau pas de biodiversité si on veut résumer, sans eau pas de biodiversité. C'est d'ailleurs pour ça qu'au Conseil Régional j'ai en charge aussi la délégation Eau ; donc c'est eau et biodiversité, et j'essaye d'être un élu turquoise du coup.

Jean-Charles CATTEAU, Animateur
Merci Monsieur WOYNAROSKI pour ces compléments.
Madame AMIOT, je me tourne vers vous également, en tant qu'élue Vice-Présidente du Conseil Départemental de Saône-et-Loire, vous êtes en charge entre autres sujets de la transition écologique, quels sont les travaux, les

projets concrets en cours dans votre département, qui visent à la préservation de la biodiversité du Val de Saône en particulier sur votre territoire ?

Catherine AMIOT, Vice-Présidente du Conseil Départemental de Saône-et-Loire - Transition écologique, plan environnement, mobilités douces et forêts
En particulier évidemment. Vous savez très bien que les départements ont dans leurs compétences la gestion des espaces naturels sensibles, et à l'occasion de notre plan environnement qui se déploie depuis 2020, nous avons modifié notre schéma départemental des espaces naturels sensibles ; alors bien évidemment nous continuons à développer nos propres espaces en maîtrise foncière, nos espaces naturels sensibles, mais on a voulu impulser une dynamique locale pour que les collectivités et les associations s'emparent aussi du sujet des espaces naturels sensibles, et sous forme d'une labellisation qu'on délivre sous un certain nombre de critères en termes évidemment d'entretien, de gestion et d'ouverture au public. Et on essaye d'accompagner ces collectivités à intégrer un réseau d'espaces naturels sensibles. Alors de façon concrète donc je vous le disais le département en gestion propre, a un certain nombre d'espaces naturels sensibles. Pour exemple tout près d'ici, on est en train de mettre en œuvre une zone humide avec une prairie alluviale, donc sur un petit hectare, donc on recrée dans le cadre d'une politique de compensation, suite à des aménagements dans le bassin de la Saône, donc là on va créer une zone humide avec des mares puis préserver une prairie alluviale. Donc la fonction est double : c'est de préserver l'habitat du Cuivré des marais, et également de préserver l'inondabilité de la zone, donc c'est vrai que les espaces naturels sensibles, on l'a souvent à l'esprit, c'est préserver des habitats et des espèces sensibles, mais c'est aussi préserver des fonctions écologiques. Donc là c'est un bel exemple en Val de Saône qui est complètement approprié. Et puis dans ce déploiement de cette politique d'incitation des collectivités à labelliser ENS, on a l'exemple de l'Île du Château à Verdun-sur-le-Doubs, donc c'est une des nombreuses îles qui sont sur le Val de Saône, qui va bénéficier d'un plan de gestion, d'un suivi de la flore et de la faune, et puis qui va bénéficier d'un programme d'animation. Également sur Ouroux-sur-Saône, c'est une propriété du CEN Bourgogne, un aménagement avait été réalisé par la municipalité à l'origine, c'est un dispositif un petit peu vieillissant, et donc là le département va pouvoir accompagner financièrement la réhabilitation de cet espace pour accueillir le public. Donc on est vraiment dans une dynamique pour qu'il y ait vraiment une appropriation locale de ces enjeux à l'échelle du département.

Jean-Charles CATTEAU, Animateur
Merci Madame AMIOT.
Je vais peut-être vous poser la même question, Monsieur SORDEL, si vous voulez nous en dire plus sur ce qui se fait, ou ce qui est dans les tuyaux, si je puis dire sans jeu de mots, dans le département de la Côte-d'Or que vous représentez en tant que Conseiller Départemental. Mais je me posais la question de savoir si la préservation des espaces naturels ne va pas toujours de pair avec l'aménagement du territoire ; tout n'est pas toujours évident je dirais. Donc comment est-ce qu'on peut concilier tout ça justement sur le périmètre du Val de Saône, et comment le département de la Côte-d'Or en particulier que vous représentez intervient à ce sujet. Mais je vous laisse illustrer plus largement si vous le souhaitez les actions diverses et variées comme vient de le faire Madame AMIOT.

Sébastien SORDEL, Conseiller Départemental de Côte-d'Or
Je vous remercie, comme je vous remercie également de mettre en lumière effectivement la Saône. Alors juste pour me présenter en une phrase, donc effectivement je suis élu au Conseil Départemental de Côte-d'Or, mais je me définis également comme un enfant de la Saône, puisque la Saône m'a vu grandir et j'ai vécu avec elle, avec ses - pas tragédies - mais en tout cas ses mouvements d'humeur, les inondations, et la Saône a nourri ma famille depuis quelques générations. Alors effectivement l'aménagement du territoire a souvent été pensé je dirais dans les dernières décennies, à tort en termes d'extension, enfin c'était contradictoire entre la protection finalement des espaces naturels et le développement du territoire, le développement urbain. Cependant, ces dernières années, on voit bien qu'il y a une réelle prise en compte des enjeux environnementaux, et qu'on remet au-devant l'intérêt de ces espaces et d'ailleurs c'est pour ça que nous sommes ici aujourd'hui. Au-delà également de la préservation de la biodiversité, et je pense que ces espaces remplissent d'autres fonctions qui sont indispensables à l'homme et à son développement, des choses importantes comme l'approvisionnement alimentaire, la fonction paysagère, récréative, parce que c'est le cadre de vie, le cadre de vie c'est l'attractivité, et l'attractivité c'est le développement économique, c'est l'aménagement des territoires. Et un point également important, ces espaces rendent des services indirects, en tout cas indirects et utiles à l'Homme que sont notamment la prévention des inondations, grâce aux milieux humides, qui assurent un rôle d'éponge, de pollinisation et de fourniture de matières premières. Alors la plupart de ces services, il faut bien qu'on le sache, je crois qu'on le sait tous d'ailleurs, ne sont pas remplaçables par des moyens techniques ou humains, et pourraient être amenés à disparaître. Et c'est ça qui a vraiment attiré la sensibilité des politiques, et notamment des départements, puisque nous avons je dirais dans nos compétences la préservation des milieux naturels, comme l'a également la Région, et finalement plus on est

nombreux mieux c'est. Mais pour moi la préservation des espaces naturels n'a pas vocation en tout cas à empêcher les activités humaines, mais plutôt à les inscrire dans un développement durable. Alors pour cela, comment le Département de la Côte-d'Or agit. Et bien je dirais que dans chacune de ses politiques, finalement il y a une place pour les espaces naturels et leur préservation. C'est pour ça que depuis déjà 2018, le Plan Climat Energie Territorial qui a été adopté, découle de ce plan un certain nombre d'actions qui s'incarnent à travers l'ensemble de nos politiques ; ça veut dire que chaque action s'inscrit que ça soit dans la stratégie d'adaptation du changement climatique, les ENS comme l'a présenté mon homologue. En Côte-d'Or nous avons 12 espaces naturels sensibles qui ont été labellisés, dont la réserve écologique des Maillys, plus de 250 hectares situés sur le linéaire de la Saône, et un nouvel ENS dédié aux prairies et aux forêts inondables du Val de Saône. Donc il y a énormément de politiques qui sont orientées, et je dirais que dans chaque choix il faut qu'il y ait une part, en tout cas la préservation de l'environnement, de la biodiversité, parce qu'elle est indissociable je dirais de la vie, de l'activité économique, et le département de Côte-d'Or a ce projet ambitieux d'associer systématiquement les milieux et l'environnement et le linéaire de la Saône à ses projets.

Jean-Charles CATTEAU, Animateur
Merci Monsieur SORDEL, vous réinterviendrez évidemment si vous le souhaitez ; n'hésitez pas à rebondir les uns les autres si vous avez des choses à ajouter, mais parlons pêche maintenant avec Monsieur LAGARDE. La pêche que nous avons déjà évoqué lors de l'intervention de Monsieur CHANGEUX qui y a fait allusion, et à laquelle vous êtes sensible notamment ce qui concerne les réserves piscicoles et la dynamique des espèces qui vous intéressent.
Alors déjà pour notre gouverne, est-ce que vous pouvez nous en dire un petit peu plus sur cette pêche de loisir, qui est sur votre territoire particulièrement diversifiée et pratiquée par de nombreux passionnés ; combien sont-ils exactement sur ce territoire du Val de Saône ?

Alain LAGARDE, Président de la Fédération de Pêche du Rhône et de la Métropole de Lyon
Alors le territoire du Val de Saône, c'est un peu difficile. On va calculer par rapport au département du Rhône, sur le département du Rhône y a 24 000 pêcheurs, et il y a en gros 66% qui pratiquent régulièrement dans la Saône. Donc ça fait en gros 6 600 pêcheurs, entre 6 et 7 000 pêcheurs, et puis avec les étrangers, parce qu'on a beaucoup d'étrangers qui viennent notamment pour la Carpe ou le Silure, et ces étrangers ce sont des hollandais, allemands belges et anglais. Donc ça fait en gros 8 000 pêcheurs. Et si on remet, jusqu'à la source, donc au-delà de la Côte-d'Or, même la Haute-Saône, je pense que c'est entre 30 000 et 35 000 pêcheurs qui pratiquent régulièrement je dirais.

Jean-Charles CATTEAU, Animateur
D'accord. Et ce qu'est-ce qu'il y a un profil type de ces pêcheurs ?

Alain LAGARDE, Président de la Fédération de Pêche du Rhône et de la Métropole de Lyon
Il y a trois types de pêcheurs. Il y a le pêcheur qui va pêcher la friture, la pêche au coup, donc qui sont plutôt des personnes plus âgées, au-delà de 60 ans, qui sont à la retraite et qui ont du temps, et qui vont pratiquer la pêche notamment du Gardon, mais aussi de l'Ablette, et qui vont garder quelques jeunes pour manger à l'apéro par exemple. Et puis il y a le pêcheur, les jeunes pêcheurs, qui sont avant tout des pêcheurs de carnassiers. Donc le carnassier c'est quoi ; on va retrouver le Brochet dont Monsieur CHANGEUX parlait tout à l'heure, et on en parlera un petit peu plus, le Sandre maintenant bien sûr, puisqu'il est là, et en plus il est très bon à manger, il y a très peu d'arêtes, et puis maintenant il y a la Perche, qui vient par à-coups. Il y avait dans le temps, dans les années 70, beaucoup de blacks bass, malheureusement il a presque disparu. Et puis on retrouve maintenant le Silure. Donc ces pêcheurs-là, ces pêcheurs de carnassiers qui bougent, soit en bateau soit du bord, ce sont des plus jeunes je dirais, qui n'ont pas peur de faire 2-3 kilomètres dans la journée, voire même plus. Moi dans les années 70, je partais du pont de Beauregard ou de Jassans-Riottier et j'allais jusqu'à l'entrée de ports rivière à Saint-Georges-de-Reneins, et on faisait l'aller-retour, donc ça fait quelques kilomètres quand même. Et bien là c'est pareil, ils font à peu près la même chose ; ça c'est la deuxième catégorie. Et la troisième, ce sont les pêcheurs qui vont sur place, les pêcheurs de Carpes par exemple, et qui eux vont rester un jour, deux jours, trois jours, avec les nuits complètes. Voilà les pêcheurs de silures aussi, qui ont tendance à rester un petit peu plus longtemps. Parce qu'il y a de très belles carpes dans la Saône, il faut le savoir, qui dépassent largement les 20 kg, très largement, et ça a toujours été. Il faut savoir que dans la Saône, chez nous, il n'y a aucun alevinage d'effectué, c'est marqué interdit ; donc c'est forcément de la reproduction. Donc 30-35 000 pêcheurs, et trois types de pêcheurs, et non pas un seul type de pêcheur.

Jean-Charles CATTEAU, Animateur
Alors pour illustrer un petit peu certains points qui ont été communiqués jusqu'à présent depuis le début de cette table ronde, quels sont les changements vous-même que vous observez éventuellement avec le recul dont vous disposez maintenant ?

Alain LAGARDE, Président de la Fédération de Pêche du Rhône et de la Métropole de Lyon
Alors les changements, c'est ce que je disais un petit peu tout à l'heure, on a fait de la Saône, à juste titre ou à mauvais titre, plus ou moins un canal faut le dire, c'est la réalité des choses. Moi je me souviens dans les années 70-75-80, on allait au bord de Saône, il y avait une quantité de joncs sur les bords, des nénuphars, et il y avait forcément plein de poissons. Et comme disait Monsieur CHANGEUX tout à l'heure, plein de brochets, parce qu'il y en avait partout, des petits des gros, tout ce qu'on voulait.

Jean-Charles CATTEAU, Animateur
C'était un biotope particulièrement favorable.

Alain LAGARDE, Président de la Fédération de Pêche du Rhône et de la Métropole de Lyon
C'était très propice. Maintenant, et bien on a voulu faire passer de plus gros bateaux, on a voulu creuser un canal, on est venu assez proche des berges, il n'y a pratiquement plus de joncs, à part à 2-3 endroits, et Monsieur CHANGEUX le disais tout à l'heure, il y a encore des platis, j'ai vu tout à l'heure je crois qu'il y en a 80, je l'ai vu dans les textes, je suis content de savoir qu'il y en a 80 sur la Saône, parce que c'est ça à mon avis qu'il faut protéger maintenant, parce que la reproduction va se faire à cet endroit-là, l'un de ces endroits-là. C'est là où ils vont être ces poissons, et si on ne les protège pas, ça fait des années qu'on en parle, il y a eu un essai en amont de Mâcon ; on en parle mais on ne fait rien. On ne bouge toujours pas. Donc là je crois qu'il va falloir qu'on travaille bien tous en partenariat, sur la protection de ces platis, contre le batillage, ce n'est pas contre autre chose. Et puis nous on travaille également en partenariat avec l'Agence de l'eau, l'EPTB, mais aussi la Région Auvergne-Rhône-Alpes, sur la restauration du lit mineur. Je disais les platis, mais aussi les chenaux secondaires, et vous en parliez tout à l'heure aussi les lônes, pas toutes les lônes effectivement, parce qu'on est tout à fait d'accord avec vous, il y a des lônes qu'il ne vaut peut-être mieux pas reconnecter, et puis peut-être mettre en place du bois mort dans certains coins, pour faire des caches, parce qu'il n'y a plus de caches ; ça se fait d'ailleurs dans d'autres pays, tel que les Pays-Bas, c'est très courant.
Et puis effectivement pour l'impact du batillage, et une valorisation écologique des matériaux de dragage. On arrive à faire nous, dans certains secteurs, des hauts-fonds, quand on peut le faire, après ça devient plus ou moins platis, on est tout à fait d'accord, mais quand on peut faire un haut-fond, et nous le fait dans certains plans d'eau, et je peux vous dire que ça fonctionne parfaitement bien derrière. Il y a une reproduction pratiquement immédiate derrière, l'année d'après on voit vraiment l'écart.

Jean-Charles CATTEAU, Animateur
Merci Monsieur LAGARDE, je reviendrai vers vous pour en savoir un peu plus en matière de changement sur le changement du régime de la Saône notamment, qui a longtemps été évoqué ce matin, en ce qui concerne les périodes d'étiage notamment, et les excès d'eau en période hivernale.
Je reviens vers vous Monsieur NOTTEGHEM, puisqu'en introduction tout à l'heure j'ai évoqué la place que pouvait avoir la Saône au-delà de son propre périmètre, c'est-à-dire y compris jusqu'à l'échelle internationale, au moins européenne. On considère que la Saône est un site remarquable d'une certaine manière et pourquoi ?

Patrice NOTTEGHEM, Vice-Président du Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne
Je ne sais pas si je peux vous répondre réellement sur ce sujet-là, je n'ai pas vraiment de repères pour la comparaison à d'autres bassins versants, d'autres systèmes fluviaux.

Jean-Charles CATTEAU, Animateur
Mais je pensais aux migrations par exemple, par rapport à la connexion avec d'autres espèce sur d'autres territoires.

Patrice NOTTEGHEM, Vice-Président du Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne
Oui alors on sait que le Val de Saône est très fréquenté par les oiseaux migrateurs, que ce soit des oiseaux directement liés à l'eau ou aux systèmes prairiaux, parce qu'il y a un certain nombre de limicoles par exemple, qui recherchent les prairies humides, que ce soit les Courlis, que ce soit les Vanneaux, et d'autres espèces moins courantes. Et dans les migrations en gros nord-sud, le Val de Saône est sur leur passage, c'est un arrêt obligé. Et en ce moment, on assiste aussi à des phénomènes positifs, mais quelquefois c'est un peu l'arbre qui cache la forêt ; on voit par exemple l'installation de la Cigogne, la Cigogne blanche, qui est maintenant une espèce bien

abondante comme sur la Loire d'ailleurs. Bien implantée, bien installée. Mais des grosses espèces comme ça, très visibles, très spectaculaires, sur lesquelles il y a une connaissance populaire, on les remarque. Mais on ne remarque pas que d'autres espèces sont en voie, en très mauvaise posture, et notamment des espèces liées aux prairie, et des petits oiseaux par exemple comme le Traquet tarier, enfin le Tarier des prés pardon, dans le temps on l'appelait le Traquet tarier. Le Tarier des prés, qui est une espèce en très mauvaise posture, et donc c'est une espèce indicatrice de l'évolution des milieux. Et alors je voulais dire que le Conservatoire s'est intéressé depuis longtemps à ces milieux, il gère d'ailleurs 250 hectares en Val de Saône, notamment secteur d'Ouroux-sur-Saône, dont une centaine d'hectares en propriété acquis depuis fin des années, presque 2000 disons. Et on se rend compte qu'il y a deux aspects qu'il faut prendre en compte simultanément, parce qu'en fait ils vont dans le même sens. C'est-à-dire la préservation de la biodiversité, qu'elle soit végétale ou animale, mais aussi la prise en compte de l'intérêt des prairies vis-à-vis de la fixation du carbone, dans une perspective de limitation du changement climatique. Et ça va dans le même sens. Quand le Conservatoire a acquis ça il y a une vingtaine d'années, a commencé à acquérir il y a une vingtaine d'années, on était prioritairement dans la protection des espèces et des populations d'espèces fragiles, sensibles. Et on se rend compte qu'aujourd'hui, bien sûr il faut continuer à se préoccuper de ces espèces, et c'est notre vocation, mais mettre en avant aussi le rôle de ces milieux en matière de limitation du changement climatique par la fixation du carbone, et puis aussi éviter qu'on en émette en transformant les prairies, parce que labourer une prairie c'est émettre du carbone. Et donc ces prairies sont efficaces pour maintenir du carbone et fixer le carbone parce qu'elles sont anciennes, parce qu'elles sont permanentes, parce que le sol est stabilisé - on vient de publier il y a deux jours, je ne sais pas si vous avez vu on en a parlé dans la presse - que les sols en général, ces milieux biologiques que sont les sols fixent beaucoup de carbone à travers quelque chose qui est très peu connu, ce sont les algues microscopiques, les algues qui sont dans tous les sols, et en général, si on prend globalement, les sols fixent 30% du carbone émis par nos activités, 30%, c'est beaucoup plus que ce qu'on croyait, c'est un pourcentage d'action beaucoup plus élevé que ce qu'on croyait, comparé par exemple à ce que fait le milieu marin.

Jean-Charles CATTEAU, Animateur
C'est pourquoi effectivement un tout petit pourcentage d'évolution positive de la matière organique des sols peut avoir des conséquences extrêmement vertueuses en fait.

Patrice NOTTEGHEM, Vice-Président du Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne
Oui exactement. Alors on se rend compte que là, du point de vue de la gestion des milieux prairiaux, il y a un enjeu très important qui est de maintenir une gestion extensive. Et toute intensification, même sans retournement, simplement l'intensification du pâturage conduit à ce que on n'ait plus de fixation du carbone et qu'on émette du carbone. Donc il y a un enjeu très important, à la fois climatique, et à la fois biodiversité.

Jean-Charles CATTEAU, Animateur
Merci Monsieur NOTTEGHEM.
Monsieur CHANGEUX, j'ai parfaitement conscience que nous avons imposé un exercice difficile, vous avez dû vous exprimer en dix minutes tout à l'heure sur le sujet que vous connaissez parfaitement. Vous nous avez dit d'ailleurs au passage que bon bien que parfois une espèce invasive ce n'est pas si grave que ça, on a bien entendu qu'il y avait une dynamique des espèces, avec des espèces qui dominaient par moments, qui régressaient par d'autres, puis finalement que tout ça ce sont des cycles qui sont presque aussi un peu naturels. Alors finalement on se demande, est-ce qu'il faut qu'on s'inquiète de l'évolution du milieu en Val de Saône ? Ou est-ce qu'au contraire il faut se réjouir et nous dire que finalement la nature va reprendre ses droits, d'une façon ou d'une autre ?

Thomas CHANGEUX, Directeur adjoint de l'Institut Méditerranéen d'Océanologie - Université d'Aix et Marseille
Alors effectivement ça c'est une question importante. La nature reprend généralement ses droits, heureusement, qu'il y ait de la pollution ou quoi que ce soit. Après c'est une question de qualité, puis effectivement de services écosystémiques. On en parle beaucoup, la fixation du carbone en fait partie, mais il n'y a pas que ça, il y a la pêche par exemple, il y a d'autres choses, la baignabilité… Tous ces aspects-là effectivement c'est des usages sur lesquels finalement certaines espèces peuvent avoir des impacts. Et alors ce qui est intéressant c'est que la Saône est aux avant-postes un petit peu des introductions d'espèces ; c'est elle qui a reçu la première les Silures, actuellement on voit arriver les Gobies à tâches noires qui nous viennent du bassin du Rhin, on les annonce, et tout ça fait que c'est intéressant au titre je dirais, pour la communauté française de zone de front pour les espèces introduites, pour essayer de prévoir un petit peu ce qui va se passer derrière, parce que malheureusement on est assez peu en mesure de contrôler ça, sauf si on intervient au tout début. La plupart du temps avec les bassins versants, dans une île c'est faisable, mais dans des bassins versants grands comme celui de la Saône c'est plus délicat, et il faut une coordination internationale. Malheureusement on doit un petit peu se résigner là-dessus. En

revanche ce qui est important c'est de maintenir, et là ce que j'ai compris aussi dans les projets qui étaient réalisés dans les départements, c'est qu'en même temps qu'on préservait un site, on le suivait, parce qu'on s'intéresse à la fois autant au contenu qu'au contenant ; c'est-à-dire que tout ça va ensemble, et il faut avoir une approche à la fois globale, qui permette d'évaluer tous les services rendus, et qu'on optimise finalement à la fois les usages, les fonctions jouées par la biodiversité, et la connaissance qui permet en fin de compte d'anticiper les choses et de prévoir. Parce que quand vous disiez qu'il fallait désintensifier l'agriculture, il faut aussi comprendre comment trouver une manière de faire en sorte quand même qu'un agriculteur puisse vivre de sa production. Alors moi je suis agronome de formation à l'origine, même si je suis spécialiste des pêches, je suis très sensibilisé à cette idée-là, et je pense que la connaissance de la nature, de la façon dont les écosystèmes fonctionnent, offre des solutions pour beaucoup de situations. On parle évidemment actuellement de l'utilisation conjointe de la forêt et des champs, mais il y a plein d'autres situations qui peuvent s'inspirer de la nature pour pouvoir justement trouver des solutions durables, et qui soient une manière d'optimiser les usages et les fonctions des différents écosystèmes, et leurs services.

Jean-Charles CATTEAU, Animateur
Merci pour ces rappels, ou ces informations, pour celles et ceux d'entre nous qui découvriraient toute cette approche qui est nécessaire pour anticiper, c'est ce que nous essayons de faire aujourd'hui. Juste avant de revenir vers Monsieur WOYNAROSKI dans un instant, je me retourne comme promis vers Monsieur LAGARDE, pour juste en quelques mots nous dire quelles sont les conséquences sur vos activités de pêche, de loisir je le rappelle, du changement de régime de la Saône qui semble se confirmer, avec, comme on le disait ce matin, des événements exceptionnels qui deviennent finalement presque la norme, et en gros la grande tendance, même si en terme de débit en moyenne les choses restent à peu près stables, on a bien compris que la répartition n'était plus du tout la même. C'est-à-dire qu'on est face à des événements d'inondation de plus en plus fréquents en période hivernale, et des événements de sécheresse et d'étiage de plus en plus faibles et plus de plus en plus longues, des périodes d'étiage de plus en plus longues. Qu'est-ce que ça a comme incidence sur votre activité ?

Alain LAGARDE, Président de la Fédération de Pêche du Rhône et de la Métropole de Lyon
Suite au changement climatique il y a l'enfoncement du lit, puisqu'il y a les deux qui jouent. On a vu en amont de […], c'est 7 mètres de changement, donc c'est important quand même. Et là nous travaillons sur 2 ou 3 points, et notamment sur les suivis, ce que disait Monsieur CHANGEUX tout à l'heure, c'est bien beau de dire qu'il n'y a plus de poissons, il y en a plus ou il y en a moins, nous effectivement, enfin le Département du Rhône, depuis 2009, on fait un suivi annuel de tous les poissons qui ont été pris, notamment tous les carnassiers, donc suivi piscicole complet sur la Saône. Et on fait un suivi des captures, alors là uniquement sur les carnassiers. Le suivi annuel, il concerne les carnassiers, mais également les silures, les brèmes, les carpes etc. Mais depuis 2015 on fait un suivi des captures de tous les carnassiers principaux, c'est-à-dire sandres, brochets, perches, silures, et ça sur des secteurs bien précis sur la Saône, régulièrement, à des dates bien précises, tous les ans à la même période et aux mêmes heures. Donc ça permet de suivre, donc depuis 2015.
Et on a fait aussi quatre études de travaux, notamment Chamalan, Reyrieux, Taponas, tout ça pour un coût global de 340 000 euros quand même ; et là je dirais effectivement merci à l'agence de l'eau et à la Région. Derrière ça a amené des travaux qu'on a effectué ; on a créé une frayère sur Quincieux par exemple, une nouvelle frayère, on a acheté une ancienne zone qui était plus ou moins creuse de maïs on a acheté ça, on était maître du terrain, et puis on a créé une frayère ici, en connexion avec la Saône. Et le changement climatique fait qu'on va être obligé de la reprendre, puisque le niveau baissant légèrement, elle est moins connectée qu'avant, donc on a un peu moins de production de brochets. C'est un peu dommage, on va reprendre ces travaux cette année. On a travaillé sur la zone humide de Boistray que le CEN Rhône-Alpes connait très bien, avec qui on travaille en partenariat d'ailleurs depuis 2014. Et puis sur toutes les berges de la Saône, notamment en 2021, où on a fait des travaux, on a recréé la berge dans des endroits où il y avait eu du ciment de partout, des poutrelles métalliques ; on a tout cassé, pour recréer les berges, pour réimplanter des roseaux, des nénuphars et j'en passe et des meilleurs. Et puis on travaille énormément aussi sur tout ce qui est frayères, connexion de frayères ; le changement climatique faisant que le niveau, on l'a dit tout à l'heure baisse tout doucement mais il baisse, ce qui fait que nos frayères sont plus ou moins connectées, ou tout du moins pas connectées forcément aussi longtemps que Monsieur CHANGEUX le disait tout à l'heure. Il faut que ça aille au moins jusqu'en avril, fin avril ce serait parfait ; fin décembre jusqu'avril, ça fait bien 3-4 mois minimum. Et maintenant c'est difficile, on le voit, une année sur six ou sept, et c'est ça le gros problème. Donc il va falloir qu'on travaille là-dessus pour des connexions un peu plus régulières et puis travailler sur d'autres connexions, on a dit tout à l'heure les platis, mais certaines lônes qui étaient déjà connectées mais les reconnecter correctement, travailler là-dessus, et là je peux vous dire qu'il y a énormément de travail, tout le long de la Saône.

Jean-Charles CATTEAU, Animateur
Personne ne sera surpris de la complexité de la problématique, et c'est pour ça que nous sommes autour de cette table, pour discuter de tous ces aspects.
Monsieur WOYNAROSKI comme promis je reviens vers vous, comme s'en sont exprimés Madame AMIOT et Monsieur SORDEL au niveau des départements. Revenons au niveau régional pour justement faire peut-être l'inventaire non exhaustif des actions qui peuvent être menées par une Région et la Région Bourgogne-Franche-Comté en particulier, en vue de la préservation de la biodiversité de manière générale sur la Saône en particulier.

Stéphane WOYNAROSKI, Conseiller Régional Bourgogne-Franche-Comté
Alors de manière générale, je pense que tout le monde le sait la Région est cheffe de file pour la protection de la biodiversité ; c'est une compétence qui lui a été conférée par la loi, et de ce fait il n'est pas question de faire « à la place de », évidemment les départements sont compétents sur les espaces naturels sensibles, de nombreuses collectivités à l'échelle infra, que ce soient les communautés de communes ou les communes, s'impliquent, fort heureusement, et de mieux en mieux et de plus en plus sur la biodiversité. Mais néanmoins dans le cadre de ce chef de file, nous avons collectivement et ensemble défini une stratégie régionale de la biodiversité, qui est le cadre commun d'intervention pour tous les acteurs. Alors ce n'est pas le cadre commun pour la Région, mais bien pour le territoire régional, et cela nous a pris un petit moment, il a fallu deux ans de concertation pour pouvoir élaborer cette stratégie. Mais je le souligne, parce que ce n'est pas si fréquent que ça, elle a été adoptée à l'unanimité de tous les groupes politiques de la Région ; c'est plutôt de bon augure. Et dans cette stratégie, il y a évidemment des orientations stratégiques, et certaines qui sont à destination de l'eau et des milieux aquatiques ; je n'oublie pas qu'en Bourgogne-Franche-Comté, on a 44 000 km de cours d'eau, et un certain nombre de tourbières, un certain nombre de zones humides.
Au niveau des compétences, autre compétence importante, la Région classe des réserves naturelles régionales, et finance leur fonctionnement. Il y a de nombreuses réserves naturelles régionales qui sont liées aux milieux humides, des mardelles dans le Morvan - des petites mares - des tourbières évidemment, celle de Frasne dans le Haut-Doubs, dans le Haut-Jura, celle du Morvan, la Grande Pile en Haute-Saône, je vais revenir dans un instant. Et puis on a deux réserves naturelles régionales qui sont à thématique j'allais dire eau et vallée fluviale, puisque y a la Loire bourguignonne sur la partie Ouest de la Région, et puis sur la partie Est, du côté du Pays de Montbéliard, on a la basse vallée de la Savoureuse.
Et puis sinon la Région s'implique évidemment financièrement, puisqu'on est chef de file mais on a aussi des politiques, en matière de diffusion, d'acquisition des connaissances, on a des politiques en faveur des classes environnement, en faveur de certains appels à projets sur les vergers de sauvegarde, bocages et paysages. Et je n'oublie pas évidemment le soutien à l'Agence Régionale de la Biodiversité. Alors vous m'avez demandé spécifiquement dans le Val de Saône, sur la vallée de la Saône ; donc dans le panel de règlement que je viens d'évoquer, je pense à 4 actions en particulier. Nous sommes sur le Grand Chalon et nous avons accompagné un certain nombre de restaurations écologiques de prairies humides, d'aménagement de mares et de travaux d'entretien sur la ripisylve et d'extension de roselières, vous en parliez tout à l'heure, sur la Thalie, donc sur le territoire du Grand Chalon. Je parlais tout à l'heure des réserves naturelles régionales, alors je n'oublie pas, si on remonte le cours de la Saône qu'on arrive sur des plus petits cours d'eau, en particulier l'Ognon ou la Lanterne, qui sont tous les deux connectés à la tourbière de la Grande Pile en Haute-Saône, qui est une réserve naturelle régionale, et donc en classant ce territoire et en suivant ce territoire, on protège la quantité, la qualité de l'eau. Patrice tout à l'heure parlait de l'importance d'avoir des prairies fonctionnelles, on peut ajouter l'importance d'avoir des tourbières fonctionnelles, parce qu'une tourbière qui s'assèche c'est une tourbière qui relargue du carbone, et les tourbières sont des milieux particulièrement importants dans cette lutte contre le changement climatique.
Et puis on a des opérations plus ponctuelles. Alors je parlais tout à l'heure d'appel à projets « Vergers de sauvegarde » ou « bocage » ; les haies sont éminemment importantes dans le contrôle de la descente de l'eau on va dire vers les cours d'eau, et puis aussi dans ce qu'elles apportent comme milieu de protection pour la biodiversité. On a eu dans le dans le Val de Saône une opération particulièrement emblématique à Virey-le-Grand, qui a été faite en 2009, et cette opération a été expertisée, parce qu'on a cette particularité c'est qu'on fait expertiser ensuite les opérations sur lesquelles on s'engage et les résultats sont excellents aujourd'hui.

Puis je terminerai en parlant aussi d'actions de sensibilisation, que nous accompagnons aux côtés d'associations, FNEBFC sur le retour et la présence du Castor sur la Saône et ses affluents. Je pense que c'est important aussi de parler de ce mammifère même si je sais que derrière il y a parfois des sujets mais en tous les cas on accompagne sur ce point-là. Voilà, je pourrais multiplier les exemples à l'envie, ça ferait un peu catalogue, mais je voulais quand même cibler sur le Val de Saône en particulier.

Jean-Charles CATTEAU, Animateur
Je disais en introduisant ma question que votre inventaire ne serait peut-être pas exhaustif, mais il me paraît tout à fait, en tout cas très bien illustrer les actions principales que vous menez dans ce domaine, la Région. Juste avant de nous tourner vers notre public, puisque comme vous le savez nous allons leur proposer dans un instant, par le biais de notre modérateur qui sera leur porte-parole, de prendre quelques questions à votre intention qui ont pu être posées pendant nos échanges, je voudrais juste revenir une dernière fois à ce stade vers Madame AMIOT et peut-être Monsieur SORDEL, mais juste pour réagir à ce qui vient d'être dit. Concernant la Région Monsieur WOYNAROSKI faisait remarquer que les décisions ont été prises à l'unanimité autour de ce sujet de la préservation des ressources.

Stéphane WOYNAROSKI, Conseiller Régional Bourgogne-Franche-Comté
Sur la SRB[4], pas sur tous les sujets.

Jean-Charles CATTEAU, Animateur
Pas sur tous les sujets, vous faites bien de préciser, parce que c'est un début mais il faut continuer si je comprends bien. Blague à part, je me demandais si au niveau des Départements vous avez l'impression que ce sujet de la préservation des ressources naturelles et patrimoniales en matière d'espaces naturels et d'espaces remarquables comme le Val de Saône ; est-ce que vous avez l'impression que la société est prête à entendre ça, et que toutes sensibilités confondues il y a un certain consensus autour de ces sujets ?
Les choses sont peut-être, comment dirais-je, nuancées d'un département à l'autre par exemple, M. SORDEL nous le dira…

Catherine AMIOT, Vice-Présidente du Conseil Départemental de Saône-et-Loire - Transition écologique, plan environnement, mobilités douces et forêts
Nous au niveau du Département de Saône-et-Loire, évidemment les politiques qu'on mène et le déploiement du plan environnement qu'on a voulu ambitieux dès le départ a été évidemment adopté à l'unanimité, et c'est vrai qu'on est vraiment dans un travail collaboratif au sein du Département, avec toutes les autres collectivités. Alors on n'a pas hésité par exemple à s'adosser au dispositif de la Région concernant les plantations d'arbres et de haies, donc on n'est pas sectaire, quand il y a des bonnes idées, des bons dispositifs on n'hésite pas à aller dans le même sens pour en faire la promotion et faire que ça puisse bénéficier encore plus.
Et puis je le disais dans la volonté aussi d'accompagner les collectivités aussi avec une aide financière, parce que c'est aussi là le nerf de la guerre, c'est qu'on accompagne de façon très volontariste l'émergence des dispositifs, et je crois que bon voilà ça fait l'unanimité. Mais on essaye de faire en sorte que la biodiversité passe au rang des priorités dans toutes les politiques, à tous les échelons, et je crois que c'est important.

Jean-Charles CATTEAU, Animateur
Merci Madame AMIOT. Monsieur SORDEL, nous sommes arrivés pile au moment de prendre les questions tel que nous l'avions prévu, mais je vous invite en 30 secondes à approuver ou pas l'intervention de Madame AMIOT, est-ce que vous pensez que les choses vont dans le même sens ?

Sébastien SORDEL, Conseiller Départemental de Côte-d'Or
Tout à fait, ça va exactement dans le même sens, il y a vraiment aujourd'hui unanimité que ce soit au niveau des élus, mais je pense également un très bon accueil de la part de la population ou des utilisateurs finalement de ces différents milieux. On a toujours parlé de patrimoine, quand on parlait de patrimoine on parlait de pierres. Aujourd'hui on se rend compte que le patrimoine c'est aussi les espaces naturels dans lesquels on vit, qui nous ont été légués par nos aïeux et que la nature nous offre.

Jean-Charles CATTEAU, Animateur
Et leurs conséquences comme les paysages, comme les ressources naturelles pour la pêche de loisir par exemple, etc.

Sébastien SORDEL, Conseiller Départemental de Côte-d'Or
On parle bien d'adaptation, en tout cas il faut s'adapter et accompagner en tout cas ces milieux.

Jean-Charles CATTEAU, Animateur
Merci pour cette précision.

---

[4] *Stratégie Régionale pour la Biodiversité*

Donc je me tourne comme convenu vers le tchat d'une certaine manière, donc l'espace de discussion qui vous a été proposé depuis ce matin, et pour ce faire je vais inviter Nicolas TERREL, qui est Responsable du Pôle Milieux Naturels à l'EPTB Saône et Doubs, de nous faire part de ces quelques questions qui ont pu aboutir en tout cas une sélection de questions, parce que bien évidemment comme vous l'imaginez nous ne pourrons pas répondre à chacune d'entre elles mais je vous laisse, et je compte sur vous Nicolas, nous faire une sorte de synthèse et de nous faire part des questions les plus récurrentes.

Nicolas TERREL, Responsable du Pôle Milieux naturels à l'EPTB Saône et Doubs
Bonjour à toutes et à tous d'abord. Effectivement sans surprise sur le tchat, les débats ont beaucoup tourné autour du lit mineur, ça correspond un petit peu au débat vous avez eu sur le plateau, alors quand on parle du lit mineur on parle évidemment de la Saône mais de son état de conservation, état de conservation des habitats du lit de la Saône mais aussi à la gestion aussi des espèces, notamment du stock piscicole. Donc on a beaucoup tourné autour de l'impact notamment du batillage dû à la navigation, mais aussi un débat assez conflictuel on doit l'avouer autour de la gestion piscicole par rapport aux différents types de pêche donc pêcheurs professionnels mais aussi pêcheurs amateurs, donc je ne sais pas si on pourra y revenir tout à l'heure sur le plateau, mais en tout cas c'est vrai que les questions et les débats ont beaucoup tourné autour de ces deux problématiques.
Au-delà de ça, il y a une quand même une question plus positive on va dire, qui est le retour de deux espèces, pour parler vraiment biodiversité, qui sont aujourd'hui le Castor, donc retour avéré du Castor sur la Saône, mais aussi le retour annoncé on va dire de la Loutre, et la question qui se pose donc aux intervenants sur le plateau c'est : est-ce que ce sont des signes annonciateurs plutôt positifs d'un bon état de conservation retrouvé de la Saône ou pas ?

Jean-Charles CATTEAU, Animateur
Bonne question. Cela fait écho à celle que je vous posais tout à l'heure : est-ce qu'il y a des indicateurs plutôt de bon état, ou de bonnes orientations ou le contraire ?

Patrice NOTTEGHEM, Vice-Président du Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne
Le Castor n'est pas très exigeant au point de vue de la qualité de l'eau ; ce qui compte pour lui c'est les ressources alimentaires riveraines, notamment qu'il y ait des bois blancs, enfin du Saule en particulier, pour le reste il est très tolérant. Il n'en va pas de même pour la Loutre, qui est dépendante pour son alimentation d'une diversité piscicole et d'espèces dont elle peut se nourrir évidemment. Mais on voit que pour retrouver des espèces comme celles-ci, qui avaient disparu il y a fort longtemps, le Castor il y a très longtemps, la Loutre moins longtemps, il faut des décennies pour que se rétablissent des populations. Quand j'étais étudiant à Lyon, dans les années 70, j'avais vu un des premiers Castor qui s'était échoué contre une pile de pont, ça m'avait étonné, il commençait à remonter naturellement. Et donc la Loutre oui ça fait plaisir de savoir qu'elle arrive ; elle arrive du Massif Central, elle a fait du chemin pour arriver dans le Val de Saône. En remontant aux sources et puis elle repasse de l'autre côté,

Jean-Charles CATTEAU, Animateur
Par la trame turquoise,

Patrice NOTTEGHEM, Vice-Président du Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne
Il y a une trame bleue, un petit peu de trame verte parce qu'elle passe dans les prairies, et puis elle redescend de l'autre côté. Donc ça c'est bon signe. Mais c'est toujours préoccupant de se dire que on a des choses qui sont très positives et on ne peut que s'en féliciter, et il y a des choses qui ne vont pas bien du tout par ailleurs, mais qui sont beaucoup plus discrètes. Par exemple du point de vue de de la faune des prairies, il y a quand même un effondrement assez net du point de vue des insectes, et ça c'est le contexte général des pollutions, des pollutions dues aux insecticides, dues à des pratiques agricoles qui ne sont pas durables. Et donc pour revenir aux aspects gestion des milieux, et concernant les prairies de Saône qui quand même constituent le paysage, le grand paysage hormis le lit mineur, le grand paysage ce sont les prairies. Et bien il y a vraiment une nécessité d'en arriver à des gestions extensives avec retards de fauche ; alors ça ne se fait pas à n'importe quelles conditions, le but ce n'est pas de faire des cloches, c'est de faire ça en partenariat avec les exploitants agricoles. Sur les 250 hectares que l'on gère on a des conventions, on loue nos parcelles à des agriculteurs, avec des cahiers des charges vous voyez. C'est donc dans la relation, c'est une gestion humaine partagée du milieu.

Jean-Charles CATTEAU, Animateur
Merci Monsieur NOTTEGHEM. Je vais proposer à Monsieur CHANGEUX de compléter, mais tout de suite après du coup, puisque vous avez cité les agriculteurs, je vais faire appel à cette qualité également de Monsieur SORDEL qui est présent parmi nous, peut-être pour réagir par rapport à ce qui vient d'être dit là-dessus, et nous faire part de son point de vue.

Monsieur CHANGEUX, on a compris qu'il n'y avait pas que le plancton chlorophyllien qui posait problème en tant qu'aliment de base à toute une chaîne alimentaire, on vient de citer les insectes également, dont on peut constater un certain effondrement. Voilà, est-ce qu'il y a des bonnes nouvelles dans tout ça, ou est-ce qu'il y a des points de vigilance particuliers qu'il faut retenir suite à la question qui a été posée sur le tchat ?

Thomas CHANGEUX, Directeur adjoint de l'Institut Méditerranéen d'Océanologie - Université d'Aix et Marseille
Moi j'ai l'impression qu'il y a beaucoup de choses qui ont été dites et qui sont tout à fait vraies, et si on arrive à avancer sur ces points, ce sera déjà très très bien, parce que je pense que là, disons, il y a la dimension humaine, en tout cas je pense, qui est essentielle : c'est l'appropriation des questions. Et si demain vous me dites que, avec les agriculteurs on arrive à s'entendre pour que les surfaces en maïs soient contenues, voire diminuent, et qu'on réhabilite les prairies permanentes, je pense que ça sera des choses importantes. Et c'est pour ça que moi qui suis pourtant spécialiste des systèmes aquatiques je vois vraiment le Val de Saône comme un tout, et je pense que ce qui est important dans cette affaire c'est qu'il y ait une approche de l'écosystème dans son ensemble avec l'Homme dedans, voilà. Et l'homme dedans c'est essentiel, parce que c'est lui qui va faire basculer les choses à son échelle, parce qu'évidemment on subit, je parlais des espèces invasives, mais ça peut être aussi le changement climatique ou des grandes tendances, mais par contre si on veut s'adapter localement et avoir quelque chose de plus durable, qui a un peu plus de résilience, et là on peut intervenir si, si on documente, si on suit, si on donne de la valeur aussi à l'amélioration des connaissances. Et c'est pour ça que je pense que, à ce titre, la Saône, avec tout son caractère patrimonial, c'est un petit peu un laboratoire. Et je pense que c'est vraiment un endroit actuellement, en tout cas dans le bassin du Rhône, qui mérite une attention particulière en ce moment, qui demande qu'on s'y intéresse beaucoup plus. Parce que le Rhône a bénéficié en réalité de beaucoup d'études, beaucoup plus que la Saône, pour des tas de raisons qui sont tout à fait normales. Mais là actuellement peut-être qu'avec le recul des 20 dernières années, pendant lesquelles j'ai pu suivre la situation, sincèrement je pense que ce serait vraiment intéressant d'accentuer cet effort de connaissance, sachant qu'en plus le contexte social, le contexte d'acceptation de la question environnementale est très favorable, enfin en tout cas c'est comme ça que je le perçois. Alors c'est vrai que j'habite Marseille donc je ne suis peut-être pas très légitime à dire cela, mais j'ai connu vraiment la Saône dans une situation où il y avait quand même des conflits très forts, et je pense qu'il y en a toujours, mais ce que vous me décrivez quand même montre qu'il y a des possibilités. Donc je suis plutôt optimiste.

Jean-Charles CATTEAU, Animateur
Très bien. Je souriais à votre évocation de « il faut mettre l'homme dedans », et je me disais quelque part si certes l'espèce humaine est composante de la biodiversité, c'est quand même probablement l'une des espèces les plus invasives en la matière.
Monsieur SORDEL, quelques mots là-dessus, suite à l'évocation, à l'intervention précédente de Monsieur NOTTEGHEM. Mais tout de suite après, nous retournons vers Nicolas TERREL pour une ou deux questions supplémentaires.

Sébastien SORDEL, Conseiller Départemental de Côte-d'Or
Je vais être très bref, effectivement je vais changer de casquette et je vais prendre ma casquette d'agriculteur. En tout cas je suis content de participer et d'entendre ces experts. Je pense qu'effectivement nous avons connu en agriculture des heures qui n'étaient pas, enfin des heures peut-être un peu sombres parce que c'est l'industrialisation qui nous a permis, c'est-à-dire que la puissance mécanique nous a permis d'aller labourer des terres qui ne l'étaient pas auparavant par nos aïeux. Mais voilà, l'agriculture est un modèle, enfin est un mode économique, est un mode qui a besoin aussi de rentabilité, donc dans cette période, oui il ne s'est pas forcément fait que des bonnes choses, mais il y a une réelle prise de conscience comme je le disais tout à l'heure à tous niveaux, y compris des agriculteurs. Et aujourd'hui l'intérêt vraiment est la préservation de la diversité, et nous savons que nous avons besoin de certains insectes, nous savons que les sols sont un capteur important de carbone, et c'est pour ça qu'il y a énormément d'évolutions. Nous sommes passés d'une période où il y avait pratiquement un modèle d'agriculture, où on allait avec des extrêmes avec de la monoculture de maïs, aujourd'hui à une agriculture qui est en train de se diversifier par différents modèles. Je peux prendre pour exemple, puisque je le connais bien, l'agriculture de conservation des sols, on l'appelle comme ça, tout simplement parce qu'on revient, comme le faisaient nos ancêtres, à ne plus avoir un sol nu, un sol nu c'est ce qu'il y a de plus polluant, donc dès que la culture est récoltée, y a un couvert permanent, ce qui permet d'avoir de la biodiversité, des insectes, et il y a une réelle sensibilité là-dessus, parce qu'aujourd'hui le modèle économique agricole n'est pas que sur la production, c'est plus la quantité mais c'est la qualité et la valorisation locale.

Jean-Charles CATTEAU, Animateur
Alors la conservation des sols ça parle à pratiquement tous les céréaliers aujourd'hui, je veux dire tout le monde est à peu près au courant ; mais qu'en est-il de la replantation de haies par exemple. Est-ce que ça vous paraît cohérent dans notre région, et accessible pour vous ?

Sébastien SORDEL, Conseiller Départemental de Côte-d'Or
Alors c'est tout à fait cohérent. Bon je suis élu local, je suis agriculteur et Maire. J'ai replanté des haies sur ma commune, j'en suis la preuve, grâce à l'aide de la Région tout à fait, merci à la Région. Mais voilà, comme je vous l'ai dit, c'est vraiment du patrimoine, et une haie, c'est simplement que si vous dites à l'agriculteur « Je te mets une haie au milieu de ton champ », c'est une contrainte et il ne peut pas l'accepter. Mais si je te dis « Je te mets une haie qui va t'amener de la biodiversité, permettre à certains insectes, qui vont venir détruire certains ravageurs », ça matche, il n'y a pas de souci. C'est un travail commun, collaboratif.

Jean-Charles CATTEAU, Animateur
Sans parler d'éventuelles ressources fruitières ou bois énergie ou autres, qui font partie aussi de l'équation.

Patrice NOTTEGHEM, Vice-Président du Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne
Vous savez qu'en Val de Saône il y a un bocage très particulier dont l'essence principale c'est un frêne, mais pas le Frêne élevé qu'on connaît bien, mais le Frêne oxyphylle qui est beaucoup plus résistant que le frêne élevé, à la Chalarose, une maladie dont ils souffrent. Mais développer la plantation de haies, et dans la zone d'Ouroux-sur-Saône on en gère, c'est important, mais il ne faut pas simplement les avoirs et broyer sur place pour les tailler. Il faut faire de l'exportation de matières organiques et ainsi de suite. Donc c'est dans une fonctionnalité qu'il faut considérer le renforcement du bocage. Il ne faut pas non plus en Val de Saône mettre des haies de manière trop dense, mais rassurons-nous, avant que ce soit dense…

Jean-Charles CATTEAU, Animateur
Il y a encore du boulot.

Patrice NOTTEGHEM, Vice-Président du Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne
… Il faut un réseau très lâche, mais un réseau bocager en Val de Saône ce serait très bien.

Jean-Charles CATTEAU, Animateur
Merci pour ces échanges très intéressants.
Nicolas je me retourne vers vous pour laisser encore la parole quelques minutes à nos auditeurs à travers vos questions.

Nicolas TERREL, Responsable du Pôle Milieux naturels à l'EPTB Saône et Doubs
Alors le lien est tout fait vers la seconde question, puisque vous avez commencé de parler à nouveau de l'agriculture et sur le tchat, on nous rappelle qu'au-delà de la qualité, de la quantité de la ressource en eau, l'agriculture contribue énormément au maintien de la biodiversité sur le Val de Saône mais partout ailleurs aussi et donc on rappelle que l'élevage, notamment qui effectivement est un enjeu clé du maintien de la biodiversité sur notre territoire, l'élevage se porte mal et se pose certaines questions. En tout cas les personnes qui sont sur le chat se disent « mais que va-t-il advenir des modes de soutien à cette agriculture qui préserve au mieux finalement les espaces naturels comme les prairies et toute la faune qui va avec ? ». Donc il y a vraiment un point de vigilance par rapport à ça sur le tchat, on se demande est-ce que les outils qui existent aujourd'hui vont être pérennisés à l'avenir ?

Jean-Charles CATTEAU, Animateur
Merci beaucoup.
Alors là on est en plein paradoxe, ce n'est pas le moindre des paradoxes sociétaux que nous connaissons bien. L'élevage est au cœur de diverses polémiques comme vous le savez, alors quand certains souhaitent le voir diminuer voire disparaître, d'autres proclament en avoir besoin, et on a bien compris depuis ce matin, aussi bien en termes de gestion de quantité que de qualité d'eau, on en parle encore cet après-midi, y compris en évoquant les ressources naturelles et patrimoniales, l'élevage est encore au cœur des débats quelque part. Donc quels sont vos points de vue respectifs ?
Alors il nous reste que trois ou quatre minutes pour répondre, autant vous dire que nous n'aurons pas le temps de refaire une table ronde spécifique sur ce sujet, mais peut-être un mot ou deux. Rapidement Monsieur WOYNAROSKI.

Stéphane WOYNAROSKI, Conseiller Régional Bourgogne-Franche-Comté
Si vous me permettez je vais faire allusion à un conseil d'administration que nous avons eu, pas plus tard que mardi dernier au sein de l'ARB, sur un sujet qui n'est pas directement lié aux milieux aquatiques mais qui est hyper sensible en matière d'environnement, qui est la présence du Loup. Et je veux juste dire que, pendant toute une journée, comme ce qui est fait ici aujourd'hui, on s'est mis autour de la table, les agriculteurs étaient présents, la Chambre régionale d'agriculture étaient présents, les naturalistes étaient présents, les services de l'Etat étaient présents, et sur ces sujets qui sont éminemment sensibles, qui peuvent s'enflammer pour un rien, il faut à un moment donné trouver des lieux où on se débarrasse de nos éléments de langage, on se débarrasse de nos postures et on essaie d'avancer ensemble. Parce qu'il y a eu début septembre le congrès mondial de la nature à Marseille, qui nous a dit on a 10 ans pour agir. Le chronomètre s'est enclenché, c'était il y a 6 mois, on a 9 ans et demi pour agir. Et moi ça me parle ; 9 ans et demi, j'ai 7 ans de mandat devant moi, un peu moins maintenant, et je me dis que si dans 7 ans, quand je rendrai mon mandat, on n'a pas avancé sur ces questions de l'eau, sur ces questions de l'élevage, sur cette question de travailler ensemble pour la biodiversité, il faut entendre des choses qui ne plaisent pas forcément aux uns et aux autres, on se sera planté. Parce que je vous rejoins complètement, 1,8 million d'espèces connues sur cette planète, sur à peu près 10 à 20 millions peut-être, une, Homo sapiens sapiens, qui a un impact relativement sérieux sur les autres, et qui oublie souvent que sans les autres elle n'est strictement rien, sans les plantes vertes pas d'oxygène, enfin je ne vous fais pas toute la litanie, mais sans les autres nous ne sommes rien. Donc nous faisons partie intégrante de la biodiversité, il y a des questions éminemment sensibles à résoudre, il faut absolument s'en saisir, et s'en saisir dans la plus grande concertation, sans pour autant gommer nos convictions. Je pense qu'on n'a pas les mêmes ici autour la table, mais ce n'est pas grave, il faut absolument qu'on avance.

Jean-Charles CATTEAU, Animateur
Merci beaucoup Monsieur WOYNAROSKI.
Juste un mot Monsieur NOTTEGHEM, si vous voulez réagir à cette question.

Patrice NOTTEGHEM, Vice-Président du Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne
Je pense qu'un aspect très important c'est la cohérence des politiques publiques. On ne peut pas dire une chose d'un côté, et puis après faire apparaître une priorité qui va effacer ce qu'on a dit avant. Donc là il y a quelque chose d'absolument essentiel, et c'est dans le dialogue qu'on peut trouver la cohérence des politiques publiques, ce n'est pas dans l'affrontement en se disant « Moi j'ai ce budget, et puis ma barrière, ma limite est là et t'occupe pas de ça ». Non il faut qu'il y ait de la transversalité, à la fois dans les services au sein des collectivités, quels que soient les niveaux, entre les élus, entre les collectivités, entre les structures d'appui comme les conservatoires par exemple, qui sont financés par le Conseil Régional et l'Etat, entre autres, et les départements. Et donc on s'en réjouit. Et aussi la complémentarité, je dirais même, puisqu'on est ici, avec l'EPTB ; ont fait pour partie le même métier, le Conservatoire et l'EPTB, sur certains domaines, donc il faut qu'on soit plus cohérents, plus complémentaires et qu'on recherche aussi la cohérence dans nos pratiques.

Jean-Charles CATTEAU, Animateur
Si vous le permettez je vais conserver cette dernière intervention en guise de mot de la fin si vous le voulez bien Monsieur NOTTEGHEM, puisqu'on a bien compris que vous étiez prêts et disposés les uns et les autres à vous retrouver en d'autres circonstances autour de la table, autour de la Saône, pour continuer à discuter et encore plus largement peut-être, grâce à la présence des participants et des participantes qui nous écoutent et qui nous regardent aujourd'hui. Je voudrais juste vous remercier, en vous proposant de rester encore quelques instants avec nous.
Merci Monsieur WOYNAROSKI, Madame AMIOT, Monsieur SORDEL, Monsieur NOTTEGHEM, Monsieur LAGARDE, et Monsieur CHANGEUX bien sûr, qui aura contribué à différentes reprises au bon déroulement de cette table-ronde. Merci pour vos illustrations. Mais comme nous l'avons fait ce matin, entre nos deux tables rondes, je vous propose maintenant de passer à la partie consultation, avec un deuxième sondage qui vous est proposé, comme ce matin entre ces deux temps d'échange, il est temps pour vous maintenant de nous donner de nouveau votre avis, et vous retrouverez donc sous la fenêtre de notre direct, un bouton sur lequel je vous invite à cliquer comme ce matin, pour participer à notre sondage, où j'en informe ceux et celles qui nous auraient rejoint depuis. Il s'agit maintenant de quatre questions, il y en avait 5 ce matin, qui vous sont posées pour mieux connaître votre vision du Val de Saône à travers les différents acteurs que vous représentez. Vous êtes ainsi invités à donner votre avis sur les propositions qui vous sont faites, vos réponses seront proposées et présentées lors de notre restitution qui aura lieu tout de suite après la quatrième et dernière table ronde de cette journée, et vous avez donc maintenant une minute pour répondre, le temps pour nos invités de quitter cette table dans un instant, pour laisser la place aux invités suivants. C'est parti pour une minute.